



Comité Stratégique de Filière « Industries pour la Construction »

Communiqué de presse – 28 mai 2024

Publication du Livre blanc « Pour une filière de la rénovation globale et performante des bâtiments »

Le Comité Stratégique de Filière Industries Pour la Construction (CSF IPC) publie son Livre blanc « Pour une filière de la rénovation globale et performante des bâtiments », qui a été présenté par son président, Pierre-Etienne Bindschedler, le 28 mai à Paris.

La France n'atteindra pas la neutralité carbone en 2050 sans la contribution de la filière de la construction. Car, le secteur du bâtiment, loin devant celui des transports, représente 44 % de l'énergie consommée en France et émet plus de 123 millions de tonnes de CO₂ chaque année*.

La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) prévoit donc fort opportunément la rénovation performante (au niveau BBC) de 500 000 logements par an jusqu'en 2030, puis 900 000 entre 2030 et 2050*. Or, nous en sommes très loin puisqu'en 2023 nous avons rénové de manière performante, comme les années précédentes, environ 50 000 logements.

Atteindre les objectifs fixés par la SNBC est un enjeu majeur puisqu'il représente, à échéance 2050, l'équivalent de la production de 65 centrales nucléaires. Non seulement c'est considérable, mais le bâtiment performant présente de plus un double avantage :

- d'une part, il est capable de faire plus que compenser ses besoins futurs en électrification de ses modes de chauffage par ses gains d'efficacité énergétique et de sobriété, permettant d'affecter les nouvelles capacités de production d'électricité décarbonée aux besoins importants des secteurs de l'industrie et des transports.
- d'autre part, il est capable de produire de l'énergie renouvelable grâce au photovoltaïque, au solaire thermique, à la biomasse et à la géothermie.

Malgré la montée en puissance du dispositif France Renov, nous n'y parvenons pas. C'est pourquoi, compte tenu de l'importance de l'enjeu, le CSF IPC propose de changer de méthode pour faire émerger une filière de la rénovation globale et performante des bâtiments. Il s'agit, dans le domaine du bâtiment, d'une mutation aussi cruciale que celle que vit actuellement l'industrie automobile qui bascule du thermique vers l'électrique.

Le CSF IPC propose donc de lancer trois chantiers d'innovation et un programme d'expérimentation, en partenariat avec l'Etat, les collectivités territoriales, les assureurs et les banques.

1 – La garantie de performance

Ce sujet est central pour déclencher la prise de décision : le propriétaire, qu'il soit public ou privé, ne sera prêt à investir que s'il a l'assurance que les économies prévues seront effectives.

2 - L'évolution des modes constructifs

Il n'y a actuellement pas de changement de modèle économique-technique de la filière de la construction au profit de la rénovation. Or, le savoir-faire pour une rénovation performante existe comme en témoignent de nombreux exemples.

3 – La coordination des acteurs sur les territoires

La territorialisation permettra l'émergence de champions régionaux de la rénovation globale et performante. Le CSF IPC appelle de ses vœux, avec le soutien de l'Etat et de Régions de France, la mise en place d'un programme d'expérimentation dans deux régions pilotes le Grand Est et l'Occitanie. Ce programme, intitulé RENOBATI, permettra d'accompagner techniquement et financièrement 20 territoires portant des programmes ambitieux de rénovation performante qui devront intégrer tous les types de bâtiments (maisons individuelles, copropriétés, tertiaire public, tertiaire privé, parc social, passoires thermiques, ...).

Nous n'atteindrons les 900 000 rénovations de logements par an, indispensables pour que la France respecte l'Accord de Paris et cruciales pour notre économie, que si la filière gagne en productivité grâce à un ambitieux programme d'innovation de rupture qui passe notamment par sa numérisation. Cette condition nécessaire ne sera pas suffisante. La création de la filière de la rénovation globale et performante ne sera rendue possible que grâce à une évolution en profondeur de l'implication des assurances et des banques. Le CSF IPC souhaite ouvrir ce chantier en partenariat avec elles, souligne son président Pierre-Etienne Bindschedler.



Télécharger le Livre blanc sur

<https://adrienvisano.fr/LIVRE-BLANC-2024-11.pdf>

* Source Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

À propos du Comité Stratégique de Filière « Industries Pour la Construction »

Les Industries pour la Construction regroupent en France 7000 entreprises implantées dans les territoires, 500 000 emplois et plus de 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Labellisé par le Conseil National de l'Industrie, le CSF « Industries Pour la Construction » fédère les énergies de la filière autour de projets structurants pour relever ses principaux défis : décarbonation des produits, des process et des ouvrages, rénovation énergétique des bâtiments, gestion économe des ressources et développement de l'économie circulaire, compétitivité et transition numérique, attractivité et développement des compétences.

Service de presse : Patricia Desmerger : 06 07 47 34 77 – patricia.desmerger@orange.fr